



diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1944 - 4 janvier 1995 - 3 F

D 1944 HAÏTI: LE NONCE ET LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le 21 novembre 1994, le président Aristide réinstallé dans ses fonctions depuis le 15 octobre (cf. DIAL D 1931) recevait le corps diplomatique. C'est le doyen du corps diplomatique accrédité auprès du gouvernement - en l'occurrence le nonce apostolique - qui prononçait l'allocution de rigueur. Mgr Baldisseri avait été nommé nonce à Port-au-Prince le 15 janvier 1992, après le coup d'État de 1991 contre le président constitutionnel, et le 30 avril suivant il avait présenté ses lettres de créance au gouvernement issu du coup d'État (cf. DIAL D 1704, 1720 et 1782). Ci-dessous texte du discours du 21 novembre 1994 (**Haïti en marche** du 30 novembre 1994).

Note DIAL

Port-au-Prince, le 21 novembre 1994

Excellence Monsieur le Président de la République,

Excellence Madame le ministre des Affaires étrangères et des Cultes,

Excellences Mesdames et Messieurs les chefs de mission, Monsieur le chef du cabinet privé du président de la République,

C'est un grand plaisir pour moi, Monsieur le président, en qualité de doyen du Corps diplomatique, de vous exprimer, en mon nom personnel et en celui de tous mes collègues, mes vifs remerciements pour l'aimable invitation à vous rencontrer ici, chez vous, dans une ambiance familière, pour la première fois depuis votre retour, ce qui nous permet d'avoir avec vous un contact immédiat qui favorise les relations personnelles et professionnelles.

Je vous remercie encore, Monsieur le président, pour les belles paroles que vous venez de nous adresser (notamment au sujet de la participation efficace apportée par les membres du Corps diplomatique, tout spécialement les "Amis d'Haïti", aux efforts déployés en vue de résoudre la crise). Depuis le 15 octobre, nous sommes témoins que la communauté internationale veut continuer à aider Haïti et cette ferme volonté se concrétise dans les nombreuses missions envoyées à Port-au-Prince par différents pays et divers organismes internationaux (le dernier étant la Banque interaméricaine de développement, BID). Toutes ces démarches expriment le soutien sans faille que nos pays respectifs vous portent, à vous-même, Excellence, et à votre gouvernement, dans les circonstances difficiles du moment, encore aggravées par le passage de la tempête tropicale "Gordon".

D1944-1/2

Je suis heureux de saisir cette occasion, Monsieur le président, pour vous féliciter de la détermination que vous montrez dans les nombreuses initiatives en faveur de la réconciliation de la société haïtienne avec elle-même. Car nous sommes tous convaincus que cette réconciliation est un préalable obligé si l'on veut que puisse avancer le processus de démocratisation, s'épanouir un développement économique, voir se multiplier les emplois et par là assurer aux familles les possibilités d'un mieux-être généralisé.

Il faut, en effet, souhaiter qu'une intervention rapide et efficace de l'Etat, aidé par les contributions internationales et la participation des institutions privées apporte, le plus vite possible, à la population les conditions favorables à une meilleure santé, à une éducation sérieuse, à un logement décent, à une production suffisante, bref à un accès à une vie digne dans une société plus sûre et plus juste.

En vous exprimant de nouveau nos remerciements pour votre accueil chaleureux, nous souhaitons plein succès, à vous-même et à votre gouvernement, pour la réalisation de l'immense tâche de reconstruction de ce pays, pour l'avancement ici de la démocratisation et pour la poursuite du progrès et de la paix en Haïti.

(Diffusion DIAL)
